

FICHE DE REMARQUES

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection
 Exploitant : SARL ARGEDIS Site inspecté : Station-service TOTAL - A7 - Aire de Lançon-de-Provence Date de l'inspection : 25/10/2007

En cas d'omission, la liste des remarques reprises ici-dessous, établie à l'issue de la visite d'inspection, pourra être complétée ultérieurement.

Signature de l'inspecteur

L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des remarques de l'inspecteur

Représentant de l'exploitant
 Nom, fonction et Signature

Marie Françoise LIEGEAIS

Remarques de l'inspecteur :

- 1) Justifier que les décauteurs séparés (distribution) est muni d'un obturateur automatique.
- 2) L'entretien (cargé) des décauteurs doit être effectué plus souvent (plus d'une fois/an).
- 3) Disposer 1 extincteur "233 B" au niveau de l'îlot pompes n°7 et 8.
- 4) Produire une attestation du constructeur donnant les débits max. réels de chaque pistolet avec le débit total max. e puisaient de l'installation (distribution).
- 5) Produire la dernière attestation de vérification du dispositif RV2 - (SNEF 21/6/2007 ?)

→ non validé 11/9/07

Commentaires de l'exploitant (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application):

- 1) Vu avec M. BESNARD -> document à suivre.
- 2) Vu avec M. BESNARD -> Négociation du contrat avec la société SEPS pour 2 passages / AN -> Avant et 1 après saison.
- 3) Commande effectuée le 29/10/2007 auprès de la société DESTAÏEL
- 4) Demande de a. BESNARD auprès de la S
- 5) -> COPIE jointe

Exploitant : SARL ARGEDIS

Site inspecté : Station TOTAL

Date de l'inspection :

Remarques de l'inspecteur :

6) Sécurité du dépôtage :
Déplacer sable et pellets à proximité -

Commentaires de l'exploitant (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application):

- Mise en place des deux sacs à sable de part et d'autre des bouches de dépôtage : le 29/10/2007

SARL ARGEDIS
RELAIS TOTAL LANCON
AUTOROUTE A7
SENS SUD-NORD
13680 LANCON DE PROVENCE
Tél. : 04 90 45 74 20
Fax : 04 90 45 74 24

Réponse du 30/10/2007

F. HEGEDIS